

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DECISION DU PRESIDENT N°2020-02
Au titre de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020

Objet : Attribution du marché d'épandage des boues des stations d'épuration produites après le 24 mars en Côtes d'Armor à SEDE Environnement.

Le Président de Leff Armor communauté,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2020 portant modification des statuts de Leff Armor communauté,

Considérant que l'épandage des boues des stations d'épuration produites après le 24 mars 2020 en Côtes d'Armor, sans avoir été hygiénisées au préalable, a été interdit,

Considérant que la totalité des silos à boues des stations d'épuration de Lanvollon et Pommerit-le-Vicomte est à évacuer dans ce cadre,

DECIDE

Article 1^{er} :

De conclure et signer le marché d'évacuation des boues des silos des stations d'épuration de Lanvollon et Pommerit-le-Vicomte avec l'entreprise SEDE Environnement pour un montant de 31 032,50 € HT.

Article 2 :

Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 :

Cette décision sera communiquée dans délai aux conseillers communautaires et aux conseillers municipaux.

Compte tenu de la situation d'état d'urgence de crise sanitaire, cette décision est rendue exécutoire par :

-télétransmission en Préfecture le 20 avril 2020

-mise en ligne sur le site internet de Leff Armor communauté le 20 avril 2020

Envoyé en préfecture le 20/04/2020
Reçu en préfecture le 20/04/2020
Affiché le
ID : 022-200069086-20200420-DEC_P_2020_02-DE

A Lanvollon, le 20 avril 2020
Le Président,
Philippe Le Goux

